



LE P'TIT JOURNAL

Actualités | Infos Pratiques | Vie Locale | Culture | Enfance | Et plus encore...

Une bonne nouvelle

Depuis le 4 Novembre, les **enfants scolarisés à Listrac Médoc bénéficieront d'un accueil en centre aéré les mercredis dès midi dans l'enceinte de la Commune** et ne partiront donc plus pour Castelnau de Médoc. La demande est venue des élus de la commune et a été approuvée par la C.D.C. qui a pour charge cet accueil. Nous tenons à remercier Madame Hélène Saboureux, adjointe au Maire, pour la gestion de ce dossier.

Permanences du C.C.A.S.

Afin de répondre au mieux à vos besoins, vos difficultés, le **C.C.A.S Centre Communal d'Action Sociale**, dispose désormais d'un bureau apte à vous recevoir sur rendez vous ou durant ses permanences, une fois par mois.

Vous pouvez également contacter le C.C.A.S par email : ccas-listracmedoc@orange.fr ou par courrier adressé au C.C.A.S. à l'adresse de la Mairie. Toute communication reste confidentielle.

Edito

Il y a un an (déjà) nous publions le N°1 du P'tit Journal, outil de communication et d'information dont la seule prétention reste de faire vivre ensemble tous les habitants de notre commune...



Vous en trouverez de multiples témoignages au travers des rubriques "C'est arrivé près de chez vous" ou dans la vie de nos quartiers.

Une année riche en événements porteurs de joie, d'émotion et de tristesse pour nous tous.

Au sein de l'équipe municipale, après l'annonce cet été de l'arrivée de Philippe Lekke, nous avons accueilli à la rentrée Ismaëlle Mercier et Bernard Lacotte en remplacement de Bernard Pourquier et Claude Baquey. Nous leurs souhaitons la bienvenue et saluons leurs prédécesseurs pour leurs années d'engagement et de dévouement pour notre commune.

La nouvelle équipe continuera dans cet esprit et espère que vous prendrez plaisir à la lecture de ce numéro. Nous sommes désormais de nouveau sur la mise en place de nos propositions et de nos réflexions et avons mis les bouchées doubles pour vous offrir le meilleur de nos services.

C'est en pleine période de vendanges que nous avons proposé l'évènement Fest'O'Tone, le Samedi 10 octobre dernier. Le concept est d'allier dégustations de vin et concerts, le tout à un tarif accessible pour tout le monde. Nous espérons vous y retrouver à nouveau nombreux l'an prochain, aux abords de l'automne. Les mois à venir seront riches en événements : un festival, quelques concerts, des manifestations pour tous et surtout l'arrivée très prochaine du Ciné-club à la salle Socio Culturelle.



Aménagements

Si vous vous rendez de temps en temps à la salle socio Culturelle ou autour de l'Eglise, vous aurez sans doute remarqué les aménagements extérieurs et la nouvelle peinture intérieure. L'initiative de ce projet revient à deux employés municipaux, qui avec l'aide de leurs collègues embellissent vos espaces.

Remerciements

L'équipe municipale tient à remercier Madame Podavini pour le don d'un ordinateur ainsi que de vêtements qui seront attribués au C.C.A.S.

C.M.J.

Le Conseil Municipal des Jeunes est sur le point d'être créé. Les élections se dérouleront le 27 Novembre à l'école. Il regroupera des élèves issus du CE2 au CM1.

Recensement

Le prochain recensement de la population aura lieu entre le 20 janvier et le 21 février. Merci de réserver un bon accueil aux agents.

Le P'tit Journal

Rédacteurs en chef : Alain Capdevielle, Marie-Pierre Raymond

Mise en page : Romain Larcher

Rédacteurs : Claude Lequesne, Franck Michaud, Pascal Bosq, Hélène Boubée, Marie-Pierre Raymond, Romain Larcher

ISSN : en cours
Dépôt légal : 09/2014

Sommaire

Édito	1
Bibliothèque municipale	2
Le lavoir du Caput	3
C'est arrivé près de chez vous	4
A la découverte de Clément Lafragueta	5
L'identification des animaux de compagnie.	5
Les repas de quartiers	6
Les associations locales	6
Espaces Naturels, droits et devoirs des utilisateurs	7
Carte postale ancienne	8
Le tri sélectif	8
Agenda	8

Bibliothèque Municipale



LES NOUVEAUTÉS

- Un ordinateur est mis à la disposition du public depuis la rentrée scolaire afin de faire des recherches ou des démarches en ligne. Il est accessible les jours d'ouverture de la bibliothèque et plus particulièrement le lundi de 9H à 11H avec la présence d'une personne pour aider les utilisateurs. Un deuxième ordinateur sera bientôt ajouté...

- Le deuxième samedi de chaque mois Petit déj/ jeux de 10H à 12H30.

LES HORAIRES D'OUVERTURE

En période scolaire :

- Lundi, de 9H à 11H et de 16H à 18H
- Jeudi, de 16H45 à 18H30
- Samedi, de 10H à 12H

Hors période scolaire :

- Samedi, de 10H à 12H

Le lavoir du Caput



Au tout début, il y a la volonté d'une petite équipe du quartier de nettoyer le lavoir, et celle de la municipalité d'accompagner ce projet...

Tout d'abord, les abords du lavoir sont fauchés par les employés communaux, le tour du bassin balayé, une trentaine de tuiles remplacées.

Puis, suite au repas de quartier, une petite équipe s'y retrouve pour nettoyer le bassin ; enlever les algues, sortir les nombreuses pierres de taille, les tuiles cassées, les morceaux de verre et divers objets accumulés au fil du temps... Le bassin est ensuite vidé, balayé, le ruisseau curé sur quelques mètres, la source

dégagée... et... la décision prise d'y revenir pour faire encore mieux !

En effet, avec le temps, la source s'est bouchée, l'eau surgit en différents endroits inappropriés, et s'échappe également de toutes parts ; cela nuit au bon fonctionnement du bassin.

En quelques matinées, la mairie nous fournissant du ciment à prise rapide, les principales fuites sont colmatées, la source resurgit à l'endroit souhaité, le bassin se remplit à vive allure ; le niveau de l'eau n'a jamais été aussi haut ces derniers temps...

La toiture est consolidée, les tuiles de rive et les faitières fixées, car il semble que de jeunes enfants s'amuse à monter sur le toit et à les enlever pour les jeter autour du lavoir, ou dans le bassin...

A ce jour, aucune dégradation depuis juillet !

Est-ce grâce à Corentin ?

... Corentin, le « gardien du lavoir », qui est venu régulièrement tout l'été pour enlever les algues, vider les poubelles, balayer le tour du bassin...

Vous ne le connaissez pas ? Faites un tour au lavoir, vous le rencontrerez sûrement !!!

Il y a encore du travail ; tenter de discipliner la source, colmater toutes les fuites, reboucher quelques trous ça et là, mais aussi aménager les abords, faire quelques plantations...

Les habitants du quartier continueront à s'en occuper et à veiller sur ce beau lieu qui fait partie de notre patrimoine à tous...

AVIS DE RECHERCHE

Nous recherchons vos témoignages sous toutes leurs formes : photos, cartes postales... Si vous avez des souvenirs, des anecdotes, illustrant le passé et la vie de ce lieu, (ou d'un autre lavoir existant ou disparu sur la commune de Listrac), contactez-nous.



Hélène Boubée / Marie Pierre Raymond
representantquartiersemeillan@gmail.com
ou la mairie de Listrac qui transmettra.



C'est arrivé près de chez vous ...



Médocaine de V.T.T étape Listraçaise

Sam. 23 Mai
Parc de la mairie



Repas de quartier « Le Bourg »

Sam. 30 Mai
Parc de la mairie



Repas de quartiers Semeillan, Capdet, Lambert

Ven. 5 Juin
Lambert

Concert de l'Harmonie organisé par l'Harmonie de Listrac

Samedi 13 Juin
Salle Socio Culturelle



Fête de la Musique organisé par l'équipe municipale

Sam. 20 et Dim. 21 Juin
Salle Socio Culturelle

Repas de quartiers Barbat, Pontet, Loubeyre

Sam. 10 Juillet
Barbat



Lastimelie en concert organisé par le château Liouner

Sam. 10 Juillet
Plein Air / Ch. Liouner



Fête Nationale

organisé par le comité des fêtes

Lun. 13 Juillet
Plein Air / Salle Socio Culturelle

Marché à la Ferme / Marché Nocturne organisé par le château Liouner

Dim. 19 Juillet / Samedi 1er aout
Château Liouner



Fest'O'Tone organisé par l'équipe Municipale

Sam. 10 Octobre
Salle Socio Culturelle



Mais aussi : Le forum des associations (12 septembre), spectacle d'école cycle 1 (juin), exposition musicale de la bibliothèque, vide grenier de la Palme, etc. Un grand merci à Francis Pechard et Marie Pierre Raymond pour la plupart des photos.

A la découverte de Clément Lafragueta

Clément est un jeune Listracais de 12 ans passionné par le BMX race qu'il pratique depuis 6 ans. Il a découvert cette activité grâce à un ami qui l'a emmené sur les pistes.

Depuis ses débuts, 4 années passées dans le club du Pian Médoc, il est maintenant inscrit depuis 2 ans dans le club du Stade Bordelais, le plus grand club d'Aquitaine.

Clément est déjà un grand espoir de ce sport qui a fait ses armes dans les compétitions Régionales et Nationales, et qui participe régulièrement aux championnats Européens et Mondiaux.

Pour atteindre ce niveau, il s'entraîne 3 fois par semaine et participe à une vingtaine de courses dans sa saison. Il aimerait arriver un jour au niveau de son idole Joris Daudet champion du monde élite.

Son rêve secret est de participer un jour aux jeux olympiques. Il invite aussi tous les Listracais et les Listracaises à venir le soutenir lors des championnats européens 2017 qui auront lieu sur la place des Quinconces à Bordeaux.



Allez Clément, nous sommes tous avec toi et nous suivrons avec attention tes résultats futurs !

Identification des animaux de compagnie

L'identification est obligatoire pour tous les chiens nés après le 6 janvier 1999 et âgés de plus de quatre mois ainsi que pour les chats de plus de sept mois nés après le 1^{er} janvier 2012.

L'identification des animaux de compagnie représente un moyen efficace de protéger son animal et de lui éviter l'euthanasie en cas de fugue ou de perte. Elle permet de faciliter les démarches pour le retrouver rapidement et prouver qu'il vous appartient en cas de vol ou de litige ; elle contribue à contrôler le trafic des animaux.

Deux moyens d'identification existent : le tatouage et la puce électronique.

Pour les chiens, chats ou furets identifiés depuis le 3 Juillet 2011, la puce est le seul mode d'identification permettant de passer une frontière avec son animal.

Bien sûr il faut penser à mettre à jour les informations d'identification en cas de changement : déménagement, téléphone, décès, etc.

Sur la commune nous sommes trop souvent confrontés à des animaux retrouvés sans aucun identifiant (pas même un collier)

Dans ce cas, ils sont confiés sur appel de la mairie à l'association Hourtinaise d'éducation canine qui procède au ramassage, recherche les propriétaires et transfère l'animal à la SPA si les recherches sont infructueuses.

De façon générale, avec ou sans identifiant, nous vous rappelons que les animaux ne doivent pas divaguer sur la voie publique où ils représentent un réel danger pour tous.

Les repas de quartiers

Retour à la convivialité dans les quartiers de BARBAT, PONTET, LOUBEYRE.

Au printemps et lors de l'été, de nombreux repas de quartier et de voisinage ont pu voir le jour. Le samedi 10 juillet dernier représente une date importante pour les habitants des quartiers de Barbat, Pontet et Loubeyre.

Grâce à l'action conjuguée de quelques voisins, une proposition de repas en commun a vu ou revu le jour.

Plusieurs familles ont répondu favorablement à cette démarche et pour la plupart des lieux-dits ou « villages » où se sont déroulés ces événements, cela a permis de retrouver les valeurs de partage, de convivialité à travers des rencontres ou, pourquoi pas, des retrouvailles....

Le résultat de cette expérience se doit d'être partagé. Il encourage à la renouveler pour les années futures.

Après la dégustation d'un punch consistant, des mets de qualités furent servis et partagés en commun ; accompagnés par des millésimes divers entrecoupés de rires, de souvenirs et d'histoire.



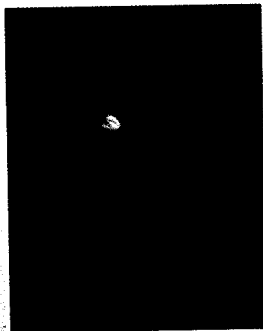
L'ensemble des participants a émis le souhait de renouveler cette opération festive au mois de juin 2016 avec pour objectif de rassembler les mêmes acteurs ainsi que de nouveaux qui seront les bienvenus.

Il est d'actualité de faire prendre conscience à chacun que le voisin est une personne importante, à ne pas ignorer.

Les associations locales

ASSOCIATIONS

ET ACTIVITÉS 2015 / 2016



Associations sportives et culturelles,
loisirs, école de musique, bibliothèque
municipale, parents d'élèves,
pétanque, seniors, animations...

LISTRAC MÉDOC

La brochure des Associations,
disponible en Mairie

Listrac a eu le grand plaisir d'accueillir les membres de Moulis Tonic qui nous ont proposé en 2014 et 2015 des activités telles que la Zumba, la Gym, ou encore la Capoeira. Cet été, l'association nous a annoncé qu'elle recentrait ses activités sur Moulis. Nous sommes ravis de toujours pouvoir bénéficier de la Capoeira assurée par l'association AFBRE.

Un partenariat avec la SCAPA de Castelnau de Médoc a également permis un retour des activités de danse sur Listrac et permet désormais aux élèves résidant au sein de la commune de bénéficier des mêmes tarifs que ceux de Castelnau.

La PALME n'est désormais plus une association de parents d'élèves et souhaite s'investir dans l'amélioration de la condition de l'enfance et de la jeunesse de la maternelle au collège.

Les Cuviers Listracais devient une association indépendante qui propose de la marche soutenue, de la course à Pied et du VTT. La tournée des cuviers restera une manifestation organisée par le comité des fêtes qui aura lieu cette année le Samedi 26 Mars.

Vous souhaitez obtenir plus d'informations sur la vie associative ? Rendez-vous sur le site de la mairie ou au secrétariat pour obtenir une brochure.

Espaces naturels, droits et devoirs des utilisateurs



Quelques informations juridiques et règles de bonnes pratiques.

Avec la fin de l'été et l'arrivée de l'automne se profile une multitude d'activités de pleine nature et notamment sports, loisirs divers et promenades avec ou sans récolte de fruits, branchages et autres produits que la forêt et la nature mettent à notre disposition.

Chaque utilisateur outre le réflexe de bon sens qui est de respecter le milieu dans lequel il évolue doit être conscient que s'il n'est pas chez lui il est sur la propriété d'autrui qu'elle soit publique ou privée. Il y a chaque fois un propriétaire. Il convient en outre de préciser qu'une propriété ouverte, c'est-à-dire sans pancarte ni clôture ou autre dispositif interdisant l'accès, n'est pas forcément publique.

A chaque type de propriété correspond une réglementation voire une jurisprudence qui fixe des règles et peut définir les limites de la tolérance. Cette réglementation, assez compliquée il est vrai, figure dans différents codes, le Code Forestier, le Code Pénal, le Code Civil des arrêtés préfectoraux.

Ainsi en matière de fruits naturels dont le champignon fait partie, par opposition au fruit industriel obtenu en culture, l'article 583 du Code Civil donne la définition du fruit naturel.

" Les fruits naturels sont ceux qui sont le produit spontané de la terre".

La cueillette non autorisée est punie par la Loi ainsi que le stipulent les articles 311.1 du Code Pénal, 331.2 du Code Forestier et 549 du Code Civil. Cette réglementation assez indigeste introduit quelques tolérances notamment en forêt domaniale où il est admis en faible quantité le ramassage des champignons pour les besoins familiaux uniquement. Des arrêtés préfectoraux peuvent en fixer les limites. Pour la récolte en domaine privé notamment en Médoc où la forêt est privée à 92% il est conseillé et de bon usage, sous peine de quelques désagréments, de solliciter l'autorisation du propriétaire.

Enfin toujours dans le domaine du loisir que ce soit la cueillette ou le ramassage de mousses, branchages, bois morts, fleurs et tous types de graines et de fruits (châtaignes...) les mêmes règles de bon sens et de bonnes pratiques s'appliquent ; détenir l'autorisation du propriétaire qu'il soit public ou privé. En forêt publique pour les ramasseurs professionnels des cartes sont délivrées ; de même pour le loisir il peut en être délivré en forêt privée (Sud Gironde).

Concernant la circulation sur les pistes DFCI et chemins ruraux outre les réglementations fixant la circulation des véhicules motorisés dans les espaces naturels des règles de bon sens sont à mettre en pratique, respecter les interdictions, ne pas se garer n'importe où ; ces ouvrages sont empruntés par les utilisateurs professionnels de la forêt et en conséquence vous devez signaler votre présence.

En forêt, comme partout ailleurs, bon sens, modération, autorisation, respect des hommes, du milieu et du droit de propriété sont les maîtres mots pour une promenade sans souci.

Carte postale ancienne

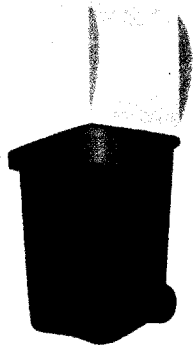


Lac des Areneys à l'emplacement du parking de la nouvelle maternelle

EXTRAIT DU NOUVEL ARRÊTÉ MUNICIPAL CONCERNANT LE RAMASSAGE DES POUBELLES

Afin de ne pas encombrer le domaine public et principalement les trottoirs, les bacs de collecte et poches devront être sortis au plus tôt le soir précédent la collecte à partir de 18h et devront être rentrés à l'issue de la collecte au plus tard à 20h" (article 4)

Le Tri Sélectif

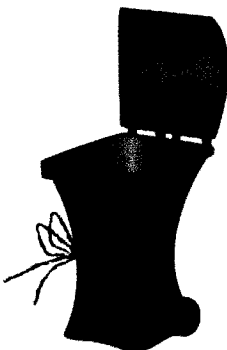


Dans le bac jaune, nous mettons :

- catalogues,
- annuaires,
- journaux,
- magazines,
- papiers non souillés,
- enveloppes,
- livres sans couverture...

Dans la poche jaune, nous mettons :

- bouteilles en plastique,
- canettes,
- cartons ondulés,
- aérosols,
- flacons de produits de toilette,
- briques alimentaires,
- flacons de produits ménagers...



Dans le bac noir, nous mettons :

- suremballages,
- sacs,
- films en plastique,
- papiers souillés,
- boîtes en carton salies...

Quand sortir les bacs Jaunes ?

Fastoche ! Les bacs jaunes (papiers) sont relevés (à la place des poches jaunes) la première semaine du mois. Les erreurs dans le tri entraînent un coût supplémentaire à notre collectivité. Retrouvez plus de détails sur le site de la C.D.C Médullienne.

Image extraite du jeu interactif disponible sur le site : cdcmédullienne.fr (rubrique « Environnement / Tri sélectif »)

MER. 11 NOVEMBRE

- Commémoration (9H30)

Monument aux morts suivie

VEN. 13 NOVEMBRE

- Messe (11H)

Sainte Hélène

DIM. 15 NOVEMBRE

Loto des écoles

Salle socio culturelle

MER. 18 NOVEMBRE

- L'Harmonie fête Sainte Cécile (10H)

messe

SAM. 21 NOVEMBRE

Réunion mutuelle Santé (14h30 - 18H)

Salle Socio Culturelle

SAM. 21 NOVEMBRE

Cross des collectivités

Gujan Mestras

SAM. 28 NOVEMBRE

Bourse aux jouets de la PALME

Salle socio culturelle

- DANSE TRAD / Initiation (15H à 18H)

Salle socio culturelle

- Apéritif (19H) et repas / bal

Salle Socio Culturelle

SAM. 5 et DIM. 6 DÉCEMBRE

Portes ouvertes

Cave Grand Listrac

VEN. 11 DÉCEMBRE

Spectacle de l'école cycle 3

Salle socio culturelle

DIM. 13 DÉCEMBRE

Marché artisanal organisé par la PALME

Salle socio culturelle

VEN. 18 DÉCEMBRE

Cinéma de Noël

Salle socio culturelle

DIM. 20 DÉCEMBRE

SPECTACLE DE NOEL

Salle socio culturelle